

cette mine accuseront une augmentation de \$4 à \$4.50 par once produite, comparativement à ceux de 1946, effectués avant la parité.

La mine d'or de Kirkland-Lake est en exploitation depuis assez longtemps et sa production y est régulière. On peut donc raisonnablement affirmer que l'accroissement des frais de production de cette mine s'appliquera à toute l'industrie des mines aurifères. Une augmentation globale du coût de \$4 à \$5 l'once rendra l'exploitation de toutes les mines d'or au Canada improfitables à l'exception de huit, dont plusieurs produisent de petites quantités de minerai à haute teneur et ne donnent qu'un faible rendement d'or. Telle est la situation. Le Parlement et le Gouvernement peuvent-ils se désintéresser de la question et laisser périr cette industrie?

D'aucuns me demanderont comment on pourrait aider l'industrie des mines aurifères? Le ministre des Finances et ses conseillers ont toujours prétendu qu'en exportant de l'or on exportait du capital. Plusieurs mines, au Canada, sont prêtes à vendre elles-mêmes leurs lingots d'or et à remettre les fonds ainsi obtenus à la Commission de contrôle du change étranger, et à les lui remettre en devises américaines. S'agirait-il, dans ce cas, d'exportation de capitaux? Etant donné notre grand besoin de dollars américains, certes on devrait permettre à quiconque peut obtenir de \$40 à \$45 l'once en numéraire américain de le faire, à la condition qu'il remette ces devises à la Commission de contrôle du change étranger. Il ne s'agirait certainement pas alors d'exportation de capitaux.

J'ai en main un bref article qu'a publié le *Herald Tribune* de New-York, la semaine dernière. Il a trait à la vente de l'or et se lit comme suit:

Partout au monde, le marché de l'or était à peu près nul, sauf à Londres, où des courtiers offraient à des prix oscillant entre \$41.75 et \$42.00 l'once, de l'or métallique probablement de provenance suisse.

Dans les milieux avertis, on se demandait si la pression officieuse exercée par Washington, n'allait pas porter également sur les trafiquants internationaux autorisés, pour les inciter à maintenir le prix de gros qui ne cesse d'augmenter depuis deux mois.

Cependant, tant que le marché clandestin offrait de plus en plus cher (car l'or s'est vendu au détail à plus de \$80 l'once sur les marchés occidentaux), on n'avait guère de chance de maintenir le marché de gros à des niveaux raisonnables.

Si l'effort tenté actuellement en divers pays pour supprimer le marché clandestin obtient quelque succès, on a lieu de croire que les prix de gros s'en ressentiront, subordonnément, bien entendu, à la loi de l'offre et de la demande.

[M. Adamson.]

Mais voici le passage important:

Il semble bien que la pénurie relative de l'or, indépendamment de tous les autres facteurs en cause, empêche une chute appréciable des prix à l'heure actuelle.

Autrement dit, les Etats-Unis ont beau faire, le prix de l'or augmente. Et il n'y a pas à l'empêcher.

Voilà donc la première étape. La seconde consistera à établir chez nous un marché libre de l'or en lingots. La troisième étape, qui suivra quelque temps après, consistera à monnayer des lingots de dimensions appropriées et à autoriser nos citoyens et nos grandes sociétés financières à détenir cet or. Je mentionne ce point surtout en marge du rapport annuel de la Sun Life. Cette compagnie a présentement un encours de \$3,500 millions. Or une de ses plus grandes sources de difficulté, ce sont les devises internationales. Je n'entends pas lire le rapport de la compagnie, mais elle accomplit aujourd'hui une des plus grandes missions de miséricorde que l'on puisse voir au monde en ce sens que, grâce à ses ramifications universelles, elle finance ses assurés, dont beaucoup ont maintenu leurs polices en vigueur ou, du moins, ont conservé une grande part de l'intérêt financier qu'ils ont en ces polices. Les miséreux dans tout le monde obtiennent ainsi des fonds. Si la société pouvait fournir de l'or à ses détenteurs de polices quels immenses avantages ils en retireraient en Orient, en Europe continentale, en Afrique, en Amérique du Sud et même en Angleterre, et quelle aubaine ce serait pour le Canada.

Je passe maintenant aux allocations d'épuisement. J'ai dit qu'établies à 40 p. 100 aux mines, elles représentent bien peu, à peu près rien, en regard des besoins. J'ai proposé 50 p. 100, et le comité du Sénat a partagé mon avis. L'association minière et la chambre des mines ont admis qu'il convient de les élever non seulement aux mines mais encore pour les actionnaires, et il faudrait les établir à 50 p. 100 environ pour encourager vraiment l'industrie.

L'industrie minière s'oppose directement aux subventions. Si une entreprise minière ne peut réaliser de bénéfices, il n'incombe pas à la population canadienne de se porter à sa rescousse. Tout ce que désirent les mines d'or, c'est de vendre leur production au cours mondial. Ce n'est certainement pas excessif.

Jusqu'ici nous n'avons envisagé l'industrie que de son point de vue. Examinons-la maintenant à la lumière de la situation économique qui existe présentement. Le pays, monsieur l'Orateur, traverse la pire crise monétaire d'ordre international de toute son histoire. Voyons quelle est notre situation par